

Jeudi, procès en appel de Christine Tasin repoussé sine die

écrit par Christine Tasin | 24 février 2015

**Fascisme islamiste, lois liberticides,
censure, délit d'islamophobie...**

ASSEZ !

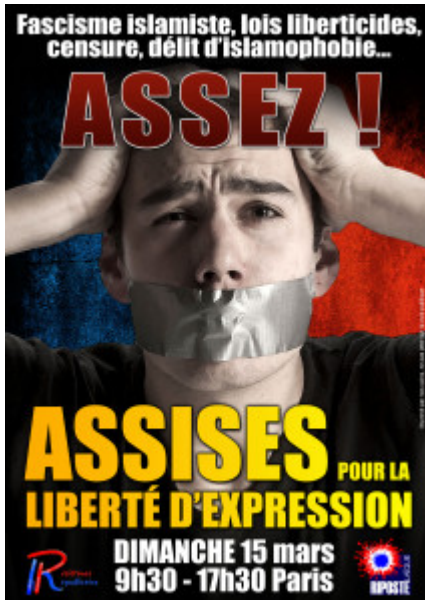
imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

ASSISES POUR LA
LIBERTÉ D'EXPRESSION



**DIMANCHE 15 mars
9h30 - 17h30 Paris**





Dernières nouvelles mercredi à 11h, le procès est repoussé à une date encore inconnue, il n'aura pas lieu demain

Ce sera donc jeudi l'appel du troisième procès que j'aurai subi en trois ans. J'ai gagné les deux premiers. Le premier en première instance et le deuxième en appel.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/appel-de-belfort-la-decision-des-juges-de-besancon-explication-de-texte/>

Que se passera-t-il jeudi ? Que décideront les juges ? Nul ne le sait. J'ai fait appel du jugement, même s'il était symbolique, même s'il m'innocentait du procès que me faisant la LDH qui m'accusait carrément de vouloir faire tirer sur tous les musulmans, refusant délibérément de lire le texte.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/les-etonnants-attendus-du-proces-de-christine-tasin-devant-la-17eme-chambre/>

Que décidera la cour d'appel après nous avoir entendus Maître Pichon, mon avocat, moi et l'avocat de la LDH, qui sera sans doute comme en première instance le triste Tubiana ?

On verra. En tout cas il est impensable que nous acceptions la moindre condamnation quand mes propos sont exempts de tout racisme et de toute haine, quand je me contente de faire un

rêve, celui que la visibilité publique de l'islam soit interdite par une commission parlementaire. Il serait très fort que je sois condamnée pour un texte de fiction quand le rappeur Médine qui appelle à crucifier les laïques et lance des fatwas sur les cons n'est même pas poursuivi...

A suivre. Le parquet et les associations droitdel'hommistes ou musulmanes qui nous poursuivent ou condamnent jouent sur du velours. Ils n'ont rien à perdre. Même si nous sommes relaxés à la fin, chaque procédure nous coûte beaucoup d'argent, ne serait-ce qu'en frais d'avocat, de déplacement, d'organisation matérielle puisqu'il faut bien, en sus, dès qu'il est question d'islam, prévoir d'éventuelles agressions...

Que des procureurs nous poursuivent en sachant pertinemment que nous ne pouvons pas être condamnés selon la loi mais que cela va assécher nos finances et donc nos moyens de poursuivre notre lutte contre l'islamisation de la France en dit long sur feu l'indépendance de la justice...

Et c'est bien pour cela que vous devez être nombreux le 15 mars, pour donner au gouvernement un signal fort : nous ne sommes pas seuls à nous battre, vous existez, vous nous soutenez, vous partagez notre combat... et vous votez !

<http://resistancerepublicaine.com/inscription-aux-assises-du-15-mars/>

Christine Tasin

[Résistance républicaine](http://resistancerepublicaine.com/)